

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, Rue de l'École-de-Médecine

922552/27414

St. Germain - en - Laye
près PARIS, le 3 septembre 1894

Mon cher Ami,

Vous êtes passé Maître en beaucoup de choses mais surtout en ce qui concerne les Pyrénées. Permettre-moi donc de m'adresser à vous pour avoir votre avis sur un fait qui jusqu'à présent est exclusivement pyrénéen. Il s'agit des galets colonisés. J'en ai eu un grand nombre dans la collection Pictet, mais je n'en ai jamais eu un seul à ma disposition. Je n'ai donc pu les étudier comme je l'aurais désiré. Je suspends donc mon jugement. Plus heureux que moi, il a dû vous en passer bon nombre par les mains. Quel est votre avis sur ce sujet? Personne mieux que vous ne peut m'éclairer, c'est ce qui fait que je m'adresse à vous dont j'ai pu apprécier la complaisance aussi bien que le savoir.

922 SS2127412

Adrien m'a montré la sculpture
en ivoire que vous lui avez adressée.
C'est magnifique.

Et nos dolmens de l'Aocyron?
Songez-vous un peu à la Commission
des Monuments mégalithiques? Vous
savez que nous préparons un nouvel
inventaire.

Votre tout dévoué collègue

G. de Montillet